

A PROPOS DE LA NOMENCLATURE D'UN SÉBESTIER DE L'ANCIEN MONDE

par H. HEINE

*Locum non debere nomen specificum intrare,
multae rationes suadent.*

LINNÉ, *Philosophia botanica*, p. 209 (1751).

Dans un nombre important d'ouvrages de floristique africaine publiés ces vingt dernières années, on trouve, pour une espèce du genre *Cordia* L. très répandue, bien caractéristique et donc facilement reconnaissable, deux noms tout à fait différents. C'est évidemment sur un point important de nomenclature que les taxinomistes, auteurs ou rédacteurs de ces ouvrages, ne sont pas d'accord, car il n'y a ni doute sur l'identité des plantes correspondantes, ni une confusion taxinomique qui pourrait entraîner une telle irrégularité de nomenclature. Cette espèce, connue depuis longtemps dans le monde scientifique arabe, a été portée, pour la première fois, à la connaissance des botanistes européens en 1775. Malheureusement elle a reçu, au moment de sa première description, un nom illégitime (homonyme postérieur d'une espèce appartenant à la végétation de l'Europe tempérée). De plus, l'attribution de cette espèce au genre *Cornus* L. (et implicitement à la famille des Cornacées) était tout à fait erronée. Il s'agit pourtant, comme il a déjà été dit, d'une espèce du genre *Cordia* L. bien caractéristique par ses feuilles \pm opposées qui ne présente plus, dans l'état actuel des connaissances à son sujet de problèmes taxinomiques.

Comme les très nombreux noms vernaculaires (surtout dans les différents idiomes arabes) le montrent, elle constitue un élément végétal important pour les habitants des régions où elle fait partie de la végétation autochtone (voir surtout CUFODONTIS 1961). Sa taxinomie et aussi sa nomenclature ont été étudiées en détail par J. M. JOHNSTON (1956), mais cet auteur s'est trompé sur un point très important de nomenclature.

C'est sur ce point et sur l'étude de JOHNSTON, publiée dans un recueil de miscellanées sur les Borraginacées, que nous désirons revenir. Cette étude sur le « *Cordia Gharaf* (Forsk.) Ehrenb. ex. Aschers. », quelque peu dissimulée parmi les notes sur des Borraginées de position systématique et d'origine diverses, nous a échappé lors de la révision de la famille des Borraginacées pour la deuxième édition de la « *Flora of West Tropical Africa* » d' HUTCHINSON et DALZIEL (1963). C'est une référence bibliographique relative à la publication de JOHNSTON de 1956, donnée par

M. FRIEDRICH-HOLZHAMMER et H. ROESSELER (1967) qui nous a conduit à reprendre l'étude de ce problème pour laquelle nous avons l'heureuse chance de pouvoir consulter l'herbier du Muséum de Paris.

Cette mise au point s'est d'ailleurs imposée du fait de la nomenclature jusqu'au présent tout à fait instable du taxon appelé ou *Cordia Gharaf* (Forsk.) Ehrenb. ex Aschers. ou *C. Rothii* Roem. et Schult. Comme l'espèce occupe une vaste aire de répartition, dans presque toutes les parties arides de l'Afrique tropicale de l'extrême ouest jusqu'aux bords de la mer Rouge et de l'océan Indien, et ensuite, à travers l'Arabie, jusqu'aux Indes, elle a tout naturellement reçu des noms différents dans ces régions très éloignées les unes des autres — soit des noms vernaculaires, soit des noms scientifiques.

L'utilisation alternative des deux binômes est due à l'arbitraire dans l'application des règles du Code international de la nomenclature en ce qui concerne un nom vernaculaire d'origine arabe, gharaf, cité à maintes reprises dans la « Flora ægyptiaco-arabica » de FORSKÅL (1775). Au lieu d'« application », il faudrait probablement écrire « interprétation » : il y a incontestablement une certaine ambiguïté dans le cas présent qui a amené les auteurs à des conclusions différentes.

Voici ce qui constitue l'origine de toute la confusion : FORSKÅL, dans sa « Flora arabico-yemensis, sive catalogus plantarum Arabiæ felicis systematicus », faisant partie (pp. LXXX-CXXXVI) des relevés floristiques des pays prospectés (pp. I-CXXXVI), cite six fois le nom arabe « gharaf » pour une espèce du genre *Cornus* qu'il reconnaît comme nouvelle (pp. XCI, XCII, XCV, XCVI, XCVII, XCIX). Les pages citées appartiennent uniquement à la partie appelée « Plantarum distributio practica » (pp. XCI-CI); cette partie est précédée par une « Floræ arabicæ felicis idea geographica-physica » (pp. LXXXI-XC) et suivie par la « Flora Arabiæ felicis » (pp. CI-CXXXVI) proprement dite. C'est donc seulement dans les listes des plantes utiles que l'on trouve le « binôme » *Cornus Gharaf* (p. XCI : plantes de jardins; p. XCII : plantes comestibles; p. XCV : plantes pour allumer du feu en frottant leur bois dur; p. XCVI : plantes à bois à usage artisanal; p. XCVII : plantes de pâturage; p. XCIX : plantes médicinales). Dans la « Flora Arabiæ felicis » qui suit, on trouve seulement le binôme *Cornus sanguinea* (p. CV), marqué d'un astérisque comme espèce nouvelle et suivi de la citation de quatre noms vernaculaires arabes, dont « Gharaf » figure comme premier. La typographie des binômes de cette flore du Yémen est bien différente de celle utilisée dans les listes précédentes : le nom générique ainsi que l'épithète sont en majuscules. Ce *Cornus sanguinea* n'est réellement décrit que dans les « Descriptiones plantarum », constituant la deuxième partie de la « Flora Ægyptiaco-arabica » (pp. 1-219) de FORSKÅL. On y trouve, p. 33, la description latine; elle est accompagnée de quatre mêmes noms vernaculaires que précédemment et cités dans le même ordre. Les plantes de l'herbier de FORSKÅL, base scientifique de la « Flora Ægyptiaco-arabica », ont été révisées, par la suite, par M. VAHL. Celui-ci a pu corriger et mettre au point certaines erreurs ou omissions de cette Flore qui, à cause de la mort prématurée de FORSKÅL en 1763,

est un ouvrage posthume, édité par C. NIEBUHR, avec tous les désavantages de ce genre de publication. VAHL a bien reconnu la position générique du *Cornus sanguinea* Forsk (1775), nom. illeg., non L. (1753), mais il s'est trompé au niveau spécifique en rattachant le taxon décrit sous ce nom illégitime par FORSKÅL à *Cordia Myxa* L., espèce tout à fait différente, mais encore mal connue à l'époque (VAHL, *Symb. bot.* 1 : 19, 1790). Le binôme indiqué dans la synonymie de VAHL est *Cornus sanguinea*, avec la référence bibliographique suivante : « *Descr.*, p. 33, no. 10 »

Par la suite, l'espèce reconnue par FORSKÅL en 1775 a été de nouveau décrite sur du matériel provenant des Indes : par LAMARCK, en 1792, sous le nom de *Cordia sinensis* Lam., et en 1819 par RÖEMER et SCHULTES, d'après une note manuscrite de ROTH, sous les noms *C. reticulata* Roth ex Rœm. et Schult. et *C. Rothii* Rœm. et Schult. (cf. synonymie ci-dessous). Comme les révisions taxinomiques de l'époque n'avaient pas encore révélé la conspécificité des plantes décrites sous ces différents noms (à l'exception de SPRENGEL 1825; voir ci-dessous), A. P. DE CANDOLLE créa, en 1845, pour l'espèce décrite par FORSKÅL sous le nom illégitime de *Cornus sanguinea*, un nom nouveau dans le genre *Cordia* : *C. subopposita* DC. — « *Cornus sanguinea* Forsk.! *descr.*, p. 33 non Linn. *C. Myxa* var. Vahl! *symb.* 1. p. 19 » sont cités dans la synonymie d'A. P. DE CANDOLLE, qui d'ailleurs précise avoir révisé le spécimen authentique de FORSKÅL dans l'herbier de Vahl.

Cette synonymie a été acceptée par la plupart des auteurs suivants, et, jusqu'en 1879, personne n'a envisagé de substituer l'épithète *sanguinea* du binôme illégitime de FORSKÅL par « Gharaf ». C'est P. ASCHERSON qui, d'après des annotations de CHR. G. EHRENBURG sur les étiquettes des plantes d'Arabie, récoltées par ce dernier dans les années 1820-1826 pendant une mission « *in memoriam divi Forskalii* »¹, a créé, en 1879, le binôme *Cordia Gharaf*, basé sur le « binôme alternatif » de *Cornus sanguinea* Forsk. — Cette interprétation d'ASCHERSON d'un binôme que FORSKÅL n'a jamais eu l'intention d'établir, a été suivie, à cause de la grande autorité d'ASCHERSON, par de nombreux auteurs; aucun botaniste du XIX^e siècle n'avait auparavant envisagé ce « binôme » comme tel. Il est, bien entendu, passé sous silence dans les deux éditions du « *Nomenclator* » de Steudel, c'est-à-dire du prédécesseur de l'*Index kewensis*, où il n'apparaît d'ailleurs pas avant le supplément 2, p. 47 (1904).

Pour prouver sans ambiguïté que FORSKÅL n'avait pas du tout envisagé d'utiliser le nom arabe « Gharaf » comme épithète, il suffit de montrer que plusieurs cas exactement identiques se trouvent dans son ouvrage et qu'ils n'ont jamais donné lieu à la création d'un « binôme alternatif » ou à de telles complications.

Sur les six pages des listes de plantes économiques où FORSKÅL parle du *Cordia gharaf*, sont également cités plusieurs « binômes » ana-

1. Inscription sur les étiquettes imprimées de la collection des plantes que G. SCHWEINFURTH « *ex Arabia felici attulit* » en 1888-1889.

logues, c'est-à-dire des noms génériques écrits en majuscules, suivis d'un nom vernaculaire arabe en italiques. Les plantes correspondantes, nouvelles pour la science à l'époque, sont traitées, dans les « Descriptiones plantarum », sous des binômes réels (et latins) tout à fait différents; le nom vernaculaire arabe, constituant l'« épithète » de ces « binômes », est cité en note. En voici quelques exemples, présentés dans un tableau synoptique.

<i>Flora arabico-Yemensis, sive catalogus plantarum Arabiae felicitis systematicus</i>			<i>Descriptiones plantarum</i>		
page	nom générique	nom arabe	page	binôme scientifique accepté	nom arabe cité en note
XCI	<i>Keura</i>	Kadi	172	<i>Keura odorifera</i>	Kadi
XCIII	<i>Cissus</i>	redif	52	<i>Cissus arborea</i>	Redif
	<i>Slapelia</i>	ghotak	52	<i>Slapelia quadrangula</i>	Ghotak
XCV	<i>Cacalia</i>	edchera	146	<i>Cacalia odora</i>	Edeher (<i>sic!</i>)
	<i>Cynanchum</i>	march	53	<i>Cynanchum pyrotechicum</i>	March
XCVI	<i>Susda</i>	asal	70	<i>Susda monoica</i>	Asal
XCVII	<i>Panicum</i>	tummâm	20	<i>Panicum dichotomum</i>	Tummâm
XCIX	<i>Asclepias</i>	schuntoh	49	<i>Asclepias spiralis</i>	Schuntoh
	<i>Cissus</i>	redif	52	<i>Cissus arborea</i>	Redif
XCIX	<i>Cynanchum</i>	march	53	<i>Cynanchum pyrotechicum</i>	March
	<i>Geranium</i>	chada	124	<i>Geranium arabicum</i>	Châda

Exemples des noms arabes acceptés comme épithètes, différents par la typographie (épithète imprimée dans les « Descriptiones » comme telle, en tête des descriptions latines, en majuscules).

XCI	<i>Amyris</i>	Kataf	80	<i>Amyris Kataf</i>	Kataf
	<i>Dolichos</i>	didjer. (<i>sic!</i>)	133	<i>Dolichos Didjra</i>	Didjre (<i>sic!</i>)
XCIII	<i>Holcus</i>	dochn.	174	<i>Holcus Dochna</i>	Dochn. (<i>sic!</i>)
	<i>Ocymum</i>	zatarhendi	109	<i>Ocymum Zatarhendi</i>	Zatar hendi
XCV	<i>Amyris</i>	Kataf	80	<i>Amyris Kataf</i>	Kataf
	<i>Ocymum</i>	Vaale	111	<i>Ocymum Vaale</i>	Vaale

On peut donc distinguer facilement les binômes que l'auteur P. FORSKÅL, et son éditeur, C. NIEBUHR, avaient choisis pour désigner leurs espèces nouvelles. Les listes dans l'article « Plantarum dispositio practica » qui précèdent les « Descriptiones » ne représentent qu'un recueil de notes « pratiques », prises dans les pays prospectés, et préliminaires au point de vue scientifique (c'est-à-dire à l'étude botanique approfondie ultérieure des plantes correspondantes dans l'herbier et à leur description).

JOHNSTON, qui connaissait bien ce problème, le discute dans son travail de 1956. Il utilise, pour valider le basionyme *Cornus Gharaf* Forsk., l'argument suivant : sur p. xcix de la « Flora arabico-yemensis, sive catalogus plantarum Arabiae felicitis systematicus », derrière la citation

« *CORNUS gharaf* » un renvoi à la description de *Cornus sanguinea* Forsk. (« C. II. 10. ¹ »). Comme l'épithète « *sanguinea* » est inacceptable à cause de l'illégitimité du binôme *Cornus sanguinea* Forsk. non L., JOHNSTON la considère comme alternative avec le nom arabe, publiée simultanément par FORSKÅL. Il procède de cette façon surtout pour éviter de mettre en vigueur un autre nom, caché jusqu'à présent dans la synonymie de l'espèce : ce nom, *Cordia sinensis* Lam., parfaitement valablement publié, possède malheureusement une épithète tout à fait impropre. Mais, en accord avec l'article 34 du Code international de la nomenclature botanique (1966), « Un nom n'est pas valablement publié... s'il n'est pas accepté par l'auteur dans la publication originale » (et c'est indubitablement le cas chez le prétendu « binôme » de *Cornus Gharaf*, comme les citations dans la publication originale, rassemblées sur le tableau synoptique ci-devant le démontrent), et « un nom ou une épithète légitimes ne doivent pas être rejetés parce qu'ils sont mal choisis ou peu harmonieux, parce que d'autres sont mieux connus et leur seraient préférables, ni parce qu'ils ont perdu leur signification première » (article 62).

Cordia sinensis Lam. (1792) doit donc remplacer les deux binômes *C. Rothii* Roem. et Schult. (1819) et *C. Gharaf* Ehrenb. ex Aschers. (1879) qu'on avait attribués alternativement et arbitrairement au sébestier en question. La synonymie complète et les références bibliographiques sont données ci-dessous. La conspécificité des plantes décrites sous le nom de *C. sinensis* par Lamarck avec *C. reticulata* Roth ex Roem. et Schult. (1819), Roth (1821), nom. illeg., non Vahl (1807), devenu à cause de son illégitimité *C. Rothii* Roem. et Schult., a déjà été reconnue en 1825 par SPRENGEL; elle a été redécouverte, en 1956, par JOHNSTON, sans qu'il ne se soit aperçu des faits résultant de la synonymie établie longtemps avant lui par cet auteur.

LAMARCK avait décrit son *Cordia sinensis* d'après un échantillon de P. SONNERAT. Ceci se trouve dans l'herbier LAMARCK, et il en existe un double dans l'herbier de POIRET. Ces échantillons sont munis des étiquettes qui indiquent la Chine comme leur pays d'origine. L'espèce en question n'est pourtant nullement représentée en Chine; les spécimens de SONNERAT proviennent, avec certitude, des collections faites par ce collecteur aux Indes. Mais comme l'itinéraire de SONNERAT l'avait également amené en Chine, au cours de la même mission, l'indication erronée de « la Chine » sur les étiquettes des deux spécimens cités de *Cordia sinensis* Lam. est, sans doute, due à une confusion de notes ou des étiquettes qui s'est produite lors de la préparation et de l'attachage des spécimens d'herbier provenant de la collection de SONNERAT. De plus, il n'est pas tout à fait impossible qu'il y ait eu, au début, ou un lapsus calami ou une confusion en rapport avec *Varronia sinensis* Lour. (1790) (= *Cordia Loureri* Roem.

1. *Centuria II N° 10* : les renvois de FORSKÅL sont rédigés de cette façon; ils se rapportent à la classification des spécimens d'herbier de la « Flora Aegyptiaco-arabica » qui est également la base de l'arrangement des « Descriptiones plantarum ». Le texte correspondant à la description se trouve p. 33 dans les « Descriptiones ».

et Schult., 1819), espèce très différente et sans aucune ressemblance, d'ailleurs correctement citée comme espèce distincte par POIRET en 1797 (Encycl. méth., Bot. 4 : 265, 1797); cette espèce était, à l'époque, peu connue et non représentée dans l'herbier de LAMARCK. Elle est aujourd'hui reconnue comme conspécifique de *Cordia dicholoma* Forst. (1786); voir E. D. MERRILL, Trans. Am. Phil. Soc., N. S. 24 (2) : 329 (1935).

Ainsi, le taxon qu'il faut désormais appeler correctement *Cordia sinensis* Lam. (1792) partage la malchance de porter une épithète impropre au même titre que d'autres espèces bien connues telles que *Canna indica* L., de l'Amérique tropicale et des Indes occidentales, *Circæa luteiana* L., largement répandue dans les zones tempérées de l'hémisphère Nord, *Impatiens capensis* Meerburgh, de l'Amérique du Nord, *Persea indica* (L.), Spreng., des îles macaronésiennes, *Scilla peruviana* L., de la région méditerranéenne, *Zantedeschia æthiopica* (L.) Spreng., de l'Afrique du Sud, et bien d'autres : une liste beaucoup plus importante de telles appellations erronées ou fausses a déjà été donnée par LINNÉ, dans sa « *Philosophia botanica* » (p. 209, 1751), pour appuyer cette bonne recommandation qui figure comme épigraphe de l'article présent.

Les références bibliographiques et la synonymie de *Cordia sinensis* Lam. se résument alors de la façon suivante :

Cordia sinensis Lam.

Tabl. encycl. et méth. 1 : 423 (1792); POIRET, Encycl. méth., Bot. 7 : 49 (1806); SPRENGEL, Syst. veg. 1 : 650 (1825), excl. syn. *Varronia sinensis* LOUR.; DC., Prodr. 9 : 500 (1845); I. M. JOHNSTON, Journ. Arn. Arb. 32 : 11 (1951);

Cornus sanguinea FORSK., Fl. Ægypt.-arab., Descr. plant. 33 (1775), nom. illeg. non L., Sp. pl. : 117 (1753);

Cordia Myxa auct. : M. VAHL, Symb. bot. 1 : 19 (1790), non L., Sp. pl. : 190 (1753);

C. reticulata ROTH ex RÆM. et SCHULT., Syst. veg. 4 : 454 (1819); ROTH, Nov. pl. spec. : 124 (1821), nom. illeg., non VAHL, Eclog. am. 3 : 5 (1807);

C. Rothii RÆM. et SCHULT., *ibid.* : 798 (1819); DC., Prodr. 9 : 480 (1845); C. B. CLARKE, in J. D. HOOKER, Fl. Brit. Ind. 4 : 138 (1883); BOISSIER, Fl. orient., Suppl. : 350 (1888); J. G. BAKER et C. H. WRIGHT, in THISELTON-DYER, Fl. Trop. Afr. 4, 2 : 18 (1905); CROWFOOT, Fl. N. & Centr. Sudan, fig. 128 (1928); BERHAUT, Mém. Soc. Bot. Fr. 1953/54 : 4 (1954); *idem*, Fl. Sénégal, ed. 1 : 109 (1954), ed. 2 : 115, 216 (1967); DANDY, in ANDREWS, Fl. Pl. Sudan 3 : 78, fig. 16 (1956); HEINE, in HUTCHINSON et DALZIEL, Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 2 : 320 (1963);

C. angustifolia ROXB., Fl. Ind., ed. Carey, 2 : 338 (1820), nom. illeg., non RÆM. et SCHULT., Syst. veg. 4 : 460 (1819);

C. senegalensis auct. : A. DC., in DC., Prodr. 9 : 480 (1845), non JUSS. (1806), incl. *C. senegalensis* var. *petida* A. DC., l. c. (1845);

C. subopposita DC., Prodr. 9 : 480 (1845); A. RICHARD, Tent. Fl. Abyss. 2 : 81 (1851); HIERN, Cat. Afr. Plants Fr. Welwitsch, Dicotyledons : 713 (1898);

C. quercifolia KLOTZSCH, in PETERS, Reise nach Mossambique, Bot. 1 : 247 (1862);

C. Gharaf EHRENB. ex ASCHERS., var. *quercifolia* (KLOTZSCH) FIORI, N. Giorn. Bot. Ital. 20 : 367 (1913);

C. Gharaf EHRENB. ex ASCHERS., Sitzungsber. Ges. Naturf. Freunde Berlin 1879 : 46 (1879), et Verh. bot. Ver. Prov. Brandenburg 21 : 69 (1880); ENGLER, Hochgebirgfl. trop. Afr. : 351 (1892); O. WARBURG, in ENGLER, Pflanzenzw. O-Afr. B : 226 (1895); GÖRKE, *ibid.* C : 335 (1895); Bot. Jahrb. 28 : 461 (1900), et in O. WARBURG, Kunene-Sambesi-Exped. : 347, 456 (1903); DEFLERS, Bull. Soc. Bot. Fr. 43 : 326

(1896); MUSCHLER, *Manual Fl. Egypt.* **2** : 781 (1912); FIORI, *N. Giorn. Bot. Ital.* **20** : 367 (1913); BLATTER, *Rec. Bot. Survey India* **8** : 306 (1921); C. CHRISTENSEN, *Dansk bot. Arkiv* **4**, **3** : 14 (1922); CHIOVENDA, *Fl. Somalia* **1** : 225 (1929), **2** : 307 (1932); HUTCHINSON et DALZIEL, *Fl. W. Trop. Afr.*, ed. 1, **2** : 196 (1931); PELLEGRIN, *Bull. Soc. Bot. Fr.* **81** : 272 (1934); AUBREVILLE, *Fl. forest. Côte d'Ivoire*, ed. 1, **3** : 186 (1936), *idib.*, ed. 2, **3** : 218 (1959); O. SCHWARTZ, *Mitt. Inst. Allgem. Bot. Hamburg* **10** : 204 (1939); EGGELENG et DALE, *Indig. Trees Uganda Protect.*, ed. 3 : 48 (1956); I. M. JOHNSTON, *Journ. Agr. Arb.* **37** : 292 (1957); HEINE, *Mitt. Bot. Staatssammlg. München* **2** : 351 (1957); CUFODONTIS, *Bull. Jard. Bot. Etat Bruxelles* **31**, Suppl. : 767 (1961); M. FRIEDRICH-HOLZHAMMER et H. ROESSLER, in MERRIMULLER, *Prodr. Fl. SW-Afr.*, *Fam.* **119** : 2 (1967).